

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES**

**COMMUNE DE LE TIGNET**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020**

Nombre de conseillers :

En exercice : 23 L’an deux mille vingt,

Présents : 17 Le dix juillet,

Votants : 22 Le Conseil Municipal de la Commune du TIGNET dûment convoqué,

Pouvoirs : 5 s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

 sous la présidence de Monsieur Gérard MOLINES, premier adjoint au Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 juillet deux mille vingt.

**PRESENTS : Gérard MOLINES, Brigitte LUCAS, Françoise MACIA, Daniel NIARFEIX, Monique HAMON, Xavier GIOVANNANGELI, Monique MILLET, Jean-Luc LENI, Dominique PITIOT-GABELLONI, Fiorentino MARRO, Rose Marie MISCIOSCIA, Jean-Louis BLAS, Brigitte ANDRY, Nathalie BOUFERROUK, François BALAZUN, Nathalie BARRUS, Thierry DOUTEAUD**

**POUVOIRS** : **Claude SERRA a donné pouvoir à Gérard MOLINES, Alain DELOT a donné pouvoir à Daniel NIARFEIX, Marianne DRAUSSIN a donné pouvoir à Brigitte LUCAS, Jean-Pierre CÉ a donné pouvoir à Dominique PITIOT-GABELLONI, Jacki DERAIN a donné pouvoir à Jean-Louis BLAS**

**ABSENTE EXCUSEE : Valérie CHATELET**

**Secrétaire de séance : Brigitte LUCAS**

**2020-012 – ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DE L’ELECTION DES SENATEURS**

Considérant le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l’élection des sénateurs,

Considérant la circulaire NOR/INTA2015957J du 30 juin 2020 du ministre de l’intérieur relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissant le tableau des électeurs sénatoriaux ;

Considérant l’arrêté préfectoral du 1er juillet 2020 fixant le nombre de délégués titulaires et de délégués suppléants à élire et le mode de scrutin applicable dans chaque commune,

Monsieur le premier adjoint au Maire expose que les communes doivent procéder à l’élection des délégués titulaires et délégués suppléants en vue de l’élection des sénateurs qui aura lieu le 27 septembre 2020, soit 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

Après avoir procédé au vote sans débat et à bulletin secret, sur la base des résultats donnés par la calculette officielle, le Conseil Municipal désigne :

* Délégués titulaires :

 six sièges pour la liste de Claude SERRA : Claude SERRA, Brigitte LUCAS, Gérard MOLINES, Françoise MACIA, Jean-Luc LENI, Monique HAMON,

un siège pour la liste de Jean-Louis BLAS : Jean-Louis BLAS

* Délégués suppléants :

4 sièges pour la liste de Claude SERRA : Monique MILLET, Daniel NIARFEIX, Valérie CHATELET, Xavier GIOVANNANGELI

 Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an que susdits.

 Ont signé au registre les membres présents.

Pour LE MAIRE,

Le premier adjoint : Gérard MOLINES